

Fiche d'inscription (1 fiche par enfant)

N° client :

ELEVE	RESPONSABLES LEGAUX	
ELEVE	PERE	MERE
NOM :	NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :	PRENOM :
Né(e) le :	ADRESSE :	ADRESSE :
ETABLISSEMENT FREQUENTE (et ville de l'Etablissement) :
.....	C.P :	C.P :
CLASSE :	Ville :	Ville :
Régime : INTERNE 1/2PENS EXTERNE	@ : *	@ : *
	<small>*Accepte de recevoir des e-mails</small>	<small>*Accepte de recevoir des e-mails</small>
NOM DE L'ARRÊT DE MONTEE :	DOMICILE :	DOMICILE :
.....	PORTABLE :	PORTABLE :
Pour les juniors, personne autorisée à la prise en charge à la descente du bus :	<i>Indiquer au moins un numéro de téléphone</i>	<i>Indiquer au moins un numéro de téléphone</i>
	Signature obligatoire	Signature obligatoire

Cachet de la Commune, de la Communauté d'Agglomération ou de la Gare Routière	Cachet de l'Etablissement scolaire
--	---

Montant de l'abonnement annuel scolaire choisi :

De Septembre 2024 à Août 2025	
AGGLO JUNIOR	AGGLO JEUNE
<input type="checkbox"/> 55 € ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> 90 € ⁽²⁾
+ 2€ de frais de dossier pour carte	

(1): Carte "AGGLO JUNIOR" ANNUELLE réservée aux élèves scolarisés en Ecole Maternelle ou Primaire

(2): Carte "AGGLO JEUNE" ANNUELLE réservée aux élèves scolarisés au Collège ou au Lycée

Cadre réservé au transporteur :

Carte établie le :	Indiquer mode de règlement
	N° CHQ : ESP : CB : (en gares routières uniquement)

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé géré par Estérel Cars. Elles sont utilisées uniquement pour les inscriptions au transport scolaire de votre/vos enfant(s). Elles sont conservées selon les durées en vigueur conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la protection des Données Personnelles.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données qui vous concerne et les faire rectifier en contactant : ESTEREL CARS 139 rue André Citroën 83600 FREJUS »

RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

POUR OBTENIR LES CARTES DE TRANSPORT "AGGLO JEUNE" ou "AGGLO JUNIOR" :

Vous êtes domicilié(e) sur Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Les Adrets de l'Estérel et votre enfant est scolarisé(e) sur ces communes à la rentrée prochaine. Il peut bénéficier **d'une carte scolaire** lui permettant de circuler du **1^{er} Septembre 2024 au 31 Août 2025** sur le réseau urbain et scolaire "Estérel Côte d'Azur Agglomération – Le Bus".

Vous devez compléter la **fiche d'inscription ci-jointe** accompagnée des documents suivants que vous déposerez aux services scolaires ou transports des Mairies concernées pour Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens ; aux Gares Routières ou en ligne sur le site www.esterelcotedazur-lebus.fr pour Saint-Raphaël, Fréjus et pour Les Adrets de l'Estérel.

- 1 photo d'identité récente** par enfant scolarisé (nom et prénom au dos),
- 1 justificatif de domicile**
- Le règlement** (espèces ou chèque à l'ordre d'ESTEREL CARS).

Faire un chèque par enfant sauf s'ils sont dans le même Etablissement

Une carte sans contact valable pour l'année scolaire 2024/2025 vous sera délivrée (carte rechargeable, à conserver pour l'année suivante).

Ecole Maternelle ou Primaire :

Carte annuelle "AGGLO JUNIOR" : 55 €

Collège ou Lycée :

Carte annuelle "AGGLO JEUNE" : 90 €

+ 2€ de frais de dossier pour carte sans contact

Tout titre perdu, dégradé ou volé devra être racheté :

Pour les cartes **"Agglo Jeune" et "Agglo Junior"**, la famille devra régler **5 €** de frais de duplicata.

Bonne rentrée à toutes et à tous !